

Article clé en main

L'Agirc-Arrco organise une édition spéciale des Rencontres retraite dédiée à l'incapacité de travail

Les Rencontres retraite reviennent du 15 au 20 juin 2026 avec une édition spéciale dédiée à l'incapacité de travail (invalidité, handicap, maladie...). Au programme : 12 500 rendez-vous, à distance ou en présentiel, deux webinaires et des conseillers de l'action sociale territoriale mobilisés en agence.

À quel âge vais-je finalement partir à la retraite ? Le montant de ma pension sera-t-il affecté ? Vais-je devoir travailler plus longtemps pour avoir une retraite à taux plein ? Puis-je prétendre à une retraite anticipée ? Autant de questions que se posent les assurés, à mesure que s'approche le départ à la retraite.

Pour répondre aux interrogations nombreuses des assurés, l'Agirc-Arrco organise une nouvelle édition des **Rencontres retraite**. Du **15 au 20 juin 2026**, ils seront invités à faire le point sur leur carrière et leur future retraite. Cette édition sera consacrée à l'**incapacité de travail** : invalidité, handicap, maladie...

Au programme :

- **12 500 rendez-vous**, à distance ou dans un des 226 lieux d'information du réseau Agirc-Arrco, en France métropolitaine et dans les DROM (Guadeloupe, Guyane, La Réunion et Martinique) ;
- **Deux webinaires** :
 - Jeudi 11 juin : « Comprendre l'impact des périodes non travaillées sur ma retraite »
 - Lundi 15 juin : « Connaître mes services retraite en ligne »
- Des conseillers de l'**action sociale territoriale** mobilisés en agence, pour parler accompagnement et proposer un parcours de prévention adapté aux besoins de chacun.

Ces rendez-vous de 20 minutes sont réservés aux assurés dont la demande de retraite n'a pas encore été initiée.

Inscriptions à partir du 26 mai : <https://rencontres-retraite.fr/>

À propos de l'Agirc-Arrco

L'Agirc-Arrco, régime de retraite complémentaire obligatoire des salariés du secteur privé, est piloté par les partenaires sociaux. Il repose sur les principes de répartition et de solidarité entre les générations. 27 millions de salariés cotisent à l'Agirc-Arrco pour constituer leurs droits futurs

et 1,8 million d'entreprises adhèrent au régime. 14 millions de retraités perçoivent, chaque mois, une allocation de retraite complémentaire. Le montant total annuel des allocations versées s'élève aujourd'hui à près de 100 Md€. Les orientations stratégiques du régime ont conduit les équipes de l'Agirc-Arrco à engager un vaste chantier d'amélioration du service, au meilleur coût visant à offrir un parcours client simple et personnalisé.